



Attouchement sexuel sur mineur

Par **brigitte**, le **04/08/2008** à **11:57**

mon beau-frère qui est handicapés moteur ,a été surpris en flagrant délit d'attouchement sexuel sur mineur rnrnil a été interne en hôpital psychiatrique par le procureur de la république.rnque risque t-il ? sachant que c'est une récurrence (je ne connais pas la condamnation qu'il a eue la 1er fois)rnrnsi il y a des dommages et intérêts , frais de justice etc... est-ce que nous sommes obligés la famille proche de payer à sa place étant donné qu'il ne travaille pas mais il est reconnu handicapé par la cotorep et touche une allocation par la caf, il vit chez sa mère.rnrnje vous remercie de répondre à mes questions